Image not found or type unknown

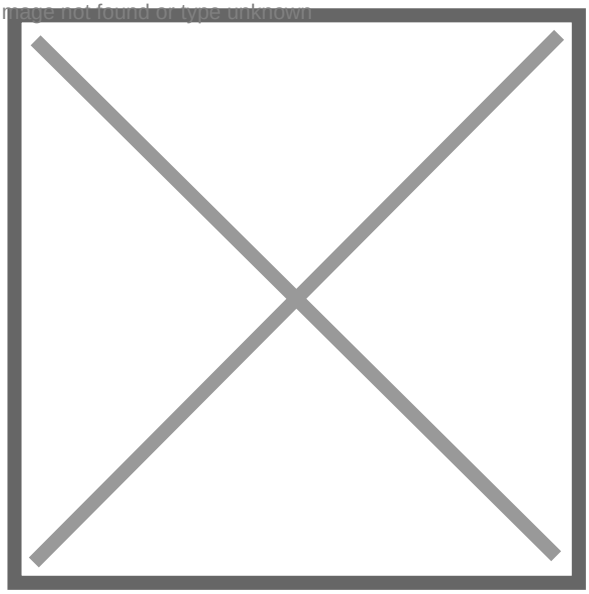

Lettre de licenciement pas clair

Par **misterine**, le **03/08/2014** à **19:33**

Bonjour , j ai reçu ma lettre de licenciement qui n est pas clair sur les motifs genre...nous pensons ect..j ai compris dans cette lettre en la re lisant plusieurs fois qu une phrase était donc le motif de mon licenciement , voilà ce que mon employeur à écrit "si votre insuffisance professionnel nous suffisait à envisager votre licenciement pour cause réel et sérieuse , le fait de dénigrer la direction et de pousser les collaborateurs de notre société à la quitter avec le fichier client de l entreprise , nous contraint à vous licencier pour faute grave " j en déduis donc que je suis licencier pour la deuxième raison et non l insuffisance ??...qu en pensez vous ?
Merci à tous par avance !![smile4]

Par **Lag0**, le **03/08/2014** à **19:47**

Bonjour,
Il est clair au contraire que c'est un licenciement pour faute grave suite "au fait de dénigrer la direction et de pousser les collaborateurs de la société à la quitter avec le fichier client de l entreprise".

Par **misterine**, le **03/08/2014** à **23:21**

très bien c est ce que j en avais déduit....alors t en mieux pour moi car totalement imaginaire , merci !

Par **misterine**, le **04/08/2014** à **10:03**

Bonjour , Par contre ses allégations de dénigrement que j aurai prononcé disant que mes supérieurs étaient des " menteurs" sont le fait d une attestation d une seule personne salarié de l entreprise sur 22 personnes qui à prétendu les avoir entendu hors contexte de travail, es recevable ?
Pour le fait que j aurai poussé les commerciaux à partir avec le fichier clients (commerciaux qui n étaient pas salarié mais partenaire de l entreprise) , il faut savoir que ses 2 personnes dont il parle avaient démissionné de l entreprise et sont retourné chez leur clients pour reprendre leur mandats avec leur nouvelle agence , es que cette faut peut m être reproché ???...merci par avance de votre réponse ..

Par **moisse**, le **04/08/2014** à **15:01**

Bonjour,
Cette controverse sera examinée par le Conseil des prudhommes si vous entendez contester le licenciement.
Votre employeur est en possession d'une attestation qui fait preuve.
Mais vous paraissez surpris que ce motif soit évoqué dans la lettre de licenciement, alors qu'il aurait dû être déjà exposé au cours de l'entretien préalable, devant témoin (votre assistant).

Par **misterine**, le **04/08/2014** à **15:23**

En faite oui je suis surprise..car effectivement il à évoqué le fait que je voulais créer mon agence et que j avais donc incité les agents à partir avec moi mais il faut savoir que c est impossible matériellement car dans le domaine de l immobilier il faut être possesseur d une carte blanche pour pouvoir créer son agence ..malheureusement je ne la détiens pas car je n est pas le diplôme nécessaire ni l expérience de 5 ans en tant que chefs des ventes donc impossible ..voilà pourquoi je suis surprise qu il est retenu ce motif pour mon licenciement

Par **pat76**, le **07/08/2014** à **14:46**

Bonjour

Vous étiez assistée par un conseiller lors de l'entretien préalable?

Par **misterine**, le **07/08/2014** à **15:30**

Bonjour , oui tout à fait

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **pat76**, le **14/08/2014** à **11:28**

Le conseiller a pris des notes je présume. Demandez-lui une copie de son rapport et revenez ensuite sur le site pour nous en donner le contenu.

Vous avez à mon avis matière à engager une procédure contre votre ex-employeur pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Par **misterine**, le **14/08/2014** à **11:37**

Bonjour oui j ai eu une copie mais c est en contradiction totale avec ce qu avance mon employeur sur la lettre de licenciement à tout points de vu, il ment manifestement d ailleurs le conseillé qui m à accompagné et qui à vu la lettre à dit , je cite " sacrément gonflé "
Cordialement

Par **pat76**, le **14/08/2014** à **13:13**

N'hésitez pas à engager la procédure devant le Conseil de Prud'homme pour licenciement abusif.

Par **misterine**, le **14/08/2014** à **14:57**

Merci de vos réponses , c est bien ce que je comptait faire car mon histoire est rocambolesque je vous assure ...
Bien cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés